

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics

Procédure adaptée

### Commune de Besne

Rénovation thermique et mise en place d'une production géothermique à l'école Marcel Pagnol et à la maison de l'enfance

### PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Section 1 : Identification de l'acheteur**  
Nom complet de l'acheteur : commune de Besne.  
Numéro national d'identification : Siret : 214 400 137 00011.  
Ville : Besne. Code postal : 44160.  
Groupement de commande : non.

**Section 2 : Communication**  
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers les documents de la consultation : <https://demat.centraledesmarchés.com/7078284>  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

**Nom du contact** : Mme Ludiana Korth.  
Adresse mail du contact : [ludiana.korth@besne.fr](mailto:ludiana.korth@besne.fr)  
Numéro de téléphone du contact : 02 40 01 30 13.

**Section 3 : Procédure**  
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limites de réception des plis : 9 décembre 2024 à 12 h 00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidat : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : oui.

**Section 4 : Identification du marché**  
Intitulé du marché : rénovation thermique et mise en place d'une production géothermique à l'école Marcel Pagnol et à la maison de l'enfance, Besne.  
Code CPV principal : 45000000-7.  
Type de marché : travaux.  
Description succincte du marché : travaux de rénovation énergétique de l'école et de la maison de l'enfance et système commun de géothermie.  
Lieu principal d'exécution du marché : chemin du Stade, 44160 Besne.  
Durée du marché (en mois) : 12.  
Consultation à tranches : non.  
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

**Section 5 : Lots**  
Marchés allots : oui.  
Description du lot : VRD, aménagements extérieurs.  
Description du lot : désamiantage, maçonnerie.  
Description du lot : étanchéité, couverture.  
Description du lot : isolation thermique par l'extérieur, menuiseries extérieures, pergola.  
Description du lot : cloisons sèches, doublages, plafonds.  
Description du lot : menuiseries intérieures.  
Description du lot : faux plafonds.  
Description du lot : carrelage, revêtements muraux.  
Description du lot : peinture, revêtements de sols.  
Description du lot : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires.  
Description du lot : électricité.  
Description du lot : forages géothermiques.

**Section 6 : Informations complémentaires**  
Visite obligatoire : non.  
Autres informations complémentaires : visite fortement conseillée - voir RC.

## Marchés publics

Procédure formalisée



Maîtrise d'oeuvre pour construction d'un ensemble immobilier composés de 8 PSLA, 6 logements locatifs sociaux et 1 commerce sur les ilots 1&4, centre-ville, Trignac

### AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Siène Habitat, Mme Sandrine Williamson, directrice générale, 17, rue Pierre-Mendès-France, 44600 Saint-Nazaire. Tél. 02 53 48 44 44.  
Siret : 442 128 369 00018.  
Référence acheteur : 24MAPA047.  
L'avis implique un marché.  
Objet : mission de maîtrise d'oeuvre (y compris OPC et EXE partielle) pour construction d'un ensemble immobilier composés de 8 PSLA, 6 logements locatifs sociaux et 1 commerce sur les ilots 1&4, centre-ville, Trignac.  
Procédure : procédure adaptée.  
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
Remise des offres : 6 décembre 2024 à 12 h 00 au plus tard.  
Envoyé à la publication le : 13 novembre 2024.  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Pour retrouver ce avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://agysoft.marchés-publics.info/>

## Adjudications immobilières

**OFFICE DES MOSAÏQUES**  
Notaires associés à METZ  
Tél. 03 87 74 53 53

**ADJUDICATION PUBLIQUE**

**Le lundi 25 novembre 2024, 16 h 00**

À l'étude 11, place Saint-Martin, 57000 Metz.  
Dans une résidence hôtelière Cap West III,  
Sise à **SUCÉ-SUR-ERDRE (44240)**, La Baumondière, Gourpe I  
**Lot numéro treize (13)**  
**LA SUITE NUMÉRO 13**

Située au rez-de-chaussée comprenant entrée avec kitchenette, salle d'eau avec WC, séjour, d'une superficie de 27,16 m<sup>2</sup>;  
**Lot numéro quatre-vingt-douze (92)**  
**UN EMPLACEMENT SITUÉ À L'EXTÉRIEUR**  
**Lot numéro quinze (15)**  
**LA SUITE NUMÉRO 15**

Située au rez de chaussée comprenant entrée avec kitchenette, salle d'eau avec WC, séjour, d'une superficie de 27,16 m<sup>2</sup>.  
**Lot numéro quatre-vingt-quatorze (94)**  
**UN EMPLACEMENT SITUÉ À L'EXTÉRIEUR**  
**Lot numéro vingt (20)**  
**LA SUITE NUMÉRO 20**

Située au rez de chaussée comprenant entrée avec kitchenette, salle d'eau avec WC, séjour, d'une superficie de 27,16 m<sup>2</sup>.  
**Lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (99)**  
**UN EMPLACEMENT SITUÉ À L'EXTÉRIEUR**

**Sur une mise à prix de quarante mille euros (40 000 euros)**

**Par groupe de lots - Avec faculté de baisse**

Ne pourront participer aux enchères que les personnes qui auront préalablement à l'adjudication, déposé un chèque de banque ou effectué un virement d'un montant égal à cinq mille euros (5 000 euros).  
Cette vente a lieu dans le cadre d'une mise en liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de grande instance de Metz, en date du 26 septembre 2017.  
L'adjudication a été autorisée par ordonnance du tribunal judiciaire de Metz, en date du 7 juin 2024 à la requête de la SCP Jean-Marc Noël et Nadège Lanzetta, mandataires judiciaires à Thionville.  
Elle a lieu, en outre, conformément au chapitre II de la loi du 1er juin 1924 et à la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 et aux articles 354 et suivants du décret du 28 décembre 2005.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Me Philippe Krummenacker, notaire à Metz.

**JURIPARTNER**  
Société d'avocats

**Me Guillaume LENGART**  
Avocat au barreau de Nantes  
41, rue de la Tour d'Auvergne - 44200 NANTES  
Renseignements exclusivement de 14 h 00 à 16 h 00 au 02 51 84 32 20

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Au tribunal judiciaire de Nantes, Chambre des saisies immobilières, juge de l'exécution, Palais de Justice de Nantes, quai François-Mitterrand.

**APARTEMENT + CAVE + PARKING**  
Commune de **SAINT-HERBLAIN** (Loire-Atlantique - 44800)  
Rue du Docteur-Boubée, rue Adolphe-Bouchaud et rue du Général-Zimmer

**Mise à prix (frais outre) : 60 000 euros**  
**Vendredi 20 décembre 2024 à 10 h 00**

Dans un ensemble immobilier en copropriété comprenant cinq bâtiments à usage d'habitation, cadastré section DE n° 97 situé 1, rue Alphonse-Bouchaud, pour une contenance de 1 ha 49 a 87 ca.  
Et plus spécialement au numéro 121 de la rue du Docteur-Boubée :  
Le lot numéro vingt (n° 20) : un appartement, situé au 4e étage, troisième porte à droite, portant le numéro 20 au plan, comprenant : entrée avec dressing, placards, cuisine, séjour avec balcon, dégagement nuit, deux chambres, WC, salle de bains.  
Et les soixante-neuf/six mille cinq cent dix septièmes (69/6 517es) dans la propriété indivise du sol et les parties communes générales de l'immeuble.  
Et les trois/mille deux cent soixante deuxièmes (3/1 262es) des parties communes spéciales au bâtiment.  
Le lot numéro cent cinquante (n° 105) : une cave, portant le numéro 20 au plan.  
Et les trois/six mille cinq cent dix septièmes (3/6 517es) dans la propriété indivise du sol et les parties communes générales de l'immeuble.  
Et les trois/mille deux cent soixante deuxièmes (3/1 262es) des parties communes spéciales au bâtiment.  
Le lot numéro cent soixante-dix (n° 170) : un parking en surface, portant le numéro 17 au plan.  
Et les deux/six mille cinq cent dix septièmes (2/6 517es) dans la propriété indivise du sol et les parties communes générales de l'immeuble.  
Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Me Guy Bardoul, notaire à Indre, le 19 juillet 1973 et publié au service de la publicité foncière de Nantes (1er bureau), le 20 juillet 1973 sous les références volume 1452 n° 1, ayant fait l'objet d'un modificatif aux termes d'un acte reçu par Me Guy Bardoul, notaire à Indre, le 30 mars 1977 et publié au service de la publicité foncière de Nantes (1er bureau), le 16 mai 1977 sous les références volume 2999 n° 12.  
Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.  
L'immeuble est vendu inoccupé.  
Mise à prix (frais outre) : 60 000 euros.  
Visite le 3 décembre 2024 à 14 h 00.  
Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de Nantes.  
Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Nantes où le cahier des conditions de vente n° 24/00025 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis :  
Guillaume LENGART  
Avocat.

**La centrale des marchés**  
par MEDIALEX

**Développez votre activité**  
en consultant gratuitement les marchés publics

[laentraledesmarchés.com](http://laentraledesmarchés.com)

**ouest france**

**Membres du Directoire :**  
MM. François-Xavier Lefranc, Président,  
Fabrice Bazard, Directeur Général,  
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

**Membres du Conseil de Surveillance :**  
MM. David Guiraud, Président,  
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente  
Valérie Cottareau, Elsa Da Costa,  
Annabel Desgrées du Lou,  
Laurence Méhaignerie,  
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,  
Thierry Maillard.  
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,  
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

**Principale associée :** SIPA  
(Société d'investissements et de participations).  
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de  
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,  
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,  
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,  
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin,  
Annabel Desgrées du Lou,  
Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quémener,  
Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffé.

**Abonnement**  
Retrouvez nos offres sur [abo.ouest-france.fr](http://abo.ouest-france.fr)  
Tarif 1 an : 432€

**Une question sur votre abonnement ?**  
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).  
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur [moncompte.ouest-france.fr](http://moncompte.ouest-france.fr)

**Publicité extralocale :** 366 SAS  
Tél. 01 80 48 93 66. [www.366.fr](http://www.366.fr)

Publicité locale :  
Additi média,  
tél. 02 19 29 04 27. [additi-media.fr](http://additi-media.fr)

Commission paritaire n° 0625 C 86666  
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.  
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.  
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.  
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du 16-17 novembre 2024 : 499 822

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

**racine**  
AVOCATS

Selari d'Avocats  
33, rue Lamoricière - 44000 NANTES  
Renseignements au 02 40 48 02 73  
[hgautier-deberc@racine.eu](mailto:hgautier-deberc@racine.eu)

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Au plus offrant et dernier enchérisseur  
Tribunal judiciaire de Nantes (44000), 19, quai François-Mitterrand.  
**APARTEMENT**  
Commune de **CLISSON** (44190)  
1, impasse du Clos du Cormier

**Mise à prix (frais outre) : 99 000 euros**  
**Vendredi 20 décembre 2024 à 10 h 00**

Dans un immeuble figurant au cadastre section BC n° 45 d'une contenance de 10 ares 07 ca, soumis à l'état descriptif de division-règlement de copropriété suivant acte en date du 9 novembre 2009 publié au service de la publicité foncière de Nantes 2e, le 25 novembre 2009, volume 2009 P n° 12882,  
Lot 5 : Appartement de 111 m<sup>2</sup> avec terrasse (accès escalier extérieur) comprenant : salon-séjour sur cuisine ouverte (52,79 m<sup>2</sup>) chambre avec salle de bains (31,68 m<sup>2</sup>), chambre avec salle d'eau (19,88 m<sup>2</sup>) buanderie (4,71 m<sup>2</sup>), WC, et les 336/1 000es de la propriété du sol et des parties communes générales.  
Mise à prix (frais outre) : 99 000 euros.  
Visite le mercredi 4 décembre 2024 de 14 h 30 à 16 h 00.  
Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au barreau de Nantes, après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la Carpa soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.  
Le cahier des conditions de vente n° 24/00015 peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Nantes, ou au cabinet de l'avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis  
Me P. SIROT.

### Avis administratifs

Commune de **GENESTON**  
**Modification simplifiée n° 3 du PLU**  
**MISE À DISPOSITION DU PUBLIC**

Le projet de modification simplifiée n° 3 du PLU sera mis à la disposition du public à la mairie de Geneston du 2 décembre 2024 au 9 janvier 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture.  
Cet avis fera également l'objet d'un affichage en mairie de Geneston.  
Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet à la mairie.

Commune de **CHÂTEAU-THÉBAUD**  
**Révision du Plan local d'urbanisme**  
**2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté en date du 23 octobre 2024, le maire de Château-Thébaud a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU) indispensable pour développer un projet de territoire répondant aux besoins de la population et aux évolutions des politiques sectorielles locales et nationales (aménagement, logements, déplacements, espaces naturels et agricoles).  
L'enquête se déroulera en mairie de Château-Thébaud, du 12 novembre 2024 au 12 décembre 2024 aux jours et heures habituels d'ouverture soit :  
- le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 15 ;  
- le mardi de 8 h 30 à 12 h 30.  
M. Christophe Tiger a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nantes. Il recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :  
- le mardi 12 novembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- le mercredi 20 novembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- le samedi 30 novembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- le jeudi 5 décembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- le jeudi 12 décembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.  
L'évaluation environnementale du projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU), son résumé non technique ainsi que les avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), des personnes publiques associées et consultées seront consultables en mairie dans les mêmes conditions que les autres pièces constitutives du dossier de révision du PLU.  
Les observations du public sur le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé en mairie.  
Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Château-Thébaud, 1, place de l'Église, 44690 Château-Thébaud ou par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : [plu@chateau-thebaud.fr](mailto:plu@chateau-thebaud.fr).  
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Château-Thébaud et sur le site internet de la commune pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.  
À l'issue de la procédure, le projet de révision, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des remarques éventuelles des personnes publiques associées, sera proposé par délibération du conseil municipal de Château-Thébaud.

Le Maire  
Alain BLAISE.

### Vie des sociétés

**MODIFICATIONS**

Le 26 juin 2024 et le 29 septembre 2024 les associés de la SARL Forestier TP, siège social La Motterie, Belligné, 44370 Loireauxence, Siren 510 395 007, ont réduit le capital d'une somme de 29 200 euros pour le ramener de 60 000 euros à 30 800 euros par voie de rachat et annulation de parts sociales, et ont nommé M. Quentin Forestier, demeurant La Verrie, Belligné, 44370 Loireauxence, en qualité de gérant, en remplacement de M. Franck Forestier, demeurant La Motterie, Belligné, 44370 Loireauxence, à compter du 1er juin 2024.

Pour avis  
La Gérance.

**TERAP**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 6 000 euros  
Siège social et siège de la liquidation :  
1, Le Clos de la Perdrix  
44420 MESQUER  
498 093 251 RCS Saint-Nazaire

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée ordinaire des associés, réunie le 4 novembre 2024, à la diligence du liquidateur, Mme Patricia Trouvé, demeurant 1, Le Clos de la Perdrix, 44420 Mesquer, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décidé la répartition du produit net de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Pour avis  
Le Liquidateur.

**LA CRÈCHE DU DEHORS**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, impasse de l'Aubépine  
44390 CASSON

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature électronique privé en date du 12 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée unipersonnelle.  
Dénomination sociale : La Crèche du Dehors.  
Siège social : 2, impasse de l'Aubépine, 44390 Casson.  
Objet social : l'accueil non permanent d'enfant de moins de six ans (accueil régulier, occasionnel ou saisonnier, à temps plein ou à temps partiel) avec assistance éducative, pédagogique et soutien. La restauration des enfants accueillis. La vente de photos ou d'objets marketing. La vente alimentaire ponctuelle auprès des familles.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital social : 1 000 euros.  
Gérance : Mme Mylène Zouara, demeurant 98, rue Auguste-Renoir, 44240 Sucé-sur-Erdre, assure la gérance.  
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis  
La Gérance.

**Groupe COGEDIS**  
Créateur de réussites

**adezia**  
Les experts engagés des dirigeants

**SCEA JUVIN**  
Société civile d'exploitation agricole  
Au capital de 42 685,72 euros  
La Haie Pipard  
44510 VALLONS DE L'ERDRE  
RCS Nantes 418 954 806

**SALES AND YOU**  
Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 7 000 euros  
Siège social et de liquidation : Immeuble l'Acropole, 2, rue Crucy BP60515  
44005 NANTES cedex 1  
948 924 238 RCS Nantes

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Par décisions extraordinaires en date du 31 octobre 2024, l'assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société civile d'exploitation agricole Juvin à compter du 31 octobre 2024 minuit et a nommé en qualité de liquidateur : M. Christian Juvin, demeurant : 521 route de La Haie Pipard 44540 Vallons de l'Erdre.  
Toute correspondance est à effectuer à l'adresse suivante : 521 route de La Haie Pipard 44510 Vallons de l'Erdre.  
Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis  
Le Liquidateur.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'assemblée générale réunie le 15 mai 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Yann Blandin, demeurant 2, rue des Colibris, 44270 Saint-Étienne-de-Mer-Morte, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier sociétés de sa gestion et consacré la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur.

**COCERTO**  
Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises  
[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)

**tgs FRANCE**  
AVOCATS

**P&C HOLDING**

Société civile  
Au capital de 194 000 euros  
Siège social :  
30bis, avenue du Général-de-Gaulle  
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 12 novembre 2024, il a été constitué une durée de 99 années, une société civile, dénommée **P&C Holding**, au capital de 194 000 euros, ayant son siège social 30bis, avenue du Général-de-Gaulle, 44500 La Baule-Escoubiac et ayant pour objet : la prise de participation au capital de toute société et la gestion des dites participations ; la propriété, l'administration et l'exploitation d'immeubles bâtis ou non bâtis, et l'aliénation de ceux devenus inutilités à la société ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susindiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.  
Gérance : Mme Pascaline Dams, demeurant 8, rue de la Caserne, 44600 Saint-Nazaire et Mme Charline Leroux, demeurant 4, avenue Olympe-de-Gouges, 44500 La Baule-Escoubiac.  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requises dans tous les cas.  
Immatriculation de la société au RCS de Saint-Nazaire.

Pour avis  
La Gérance.

**EARL DURAND**  
Exploitation agricole à responsabilité limitée  
Au capital de 7 622,45 euros  
La Grande Aujardière  
44330 LA REGRIPIÈRE  
RCS Nantes 424 002 566

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Par décisions extraordinaires en date du 31 octobre 2024, l'assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de l'EARL Durand à compter du 31 octobre 2024 minuit et a nommé en qualité de liquidateur : Mme Armelie Durand, demeurant 1, La Grande Aujardière, 44330 La Regrippière. Toute correspondance est à effectuer à l'adresse suivante : La Grande Aujardière, 44330 La Regrippière. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis  
La Liquidatrice.

**Groupe COGEDIS**  
Créateur de réussites

**LA GRANGE AUX PAINS**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 4 000 euros  
Siège : 1, rue du Grand-Fougeray  
44590 SION-LES-MINES  
Siège de liquidation :  
4, rue du Grand-Fougeray  
44590 SION-LES-MINES  
793 597 220 RCS Nantes

**CLÔTURE DE LA LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au 4, rue du Grand-Fougeray, 44590 Sion-les-Mines a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Astrid Gouard, demeurant 29, boulevard du Tertre, appartement 304, 44100 Nantes, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

Pour avis  
Le Liquidateur.

**Justice**

**L'opinion syndicale du juge prud'homal ne révèle pas une partialité**

Il n'est pas possible de mettre en doute l'impartialité d'un juge prud'homal, même s'il appartient ouvertement au même syndicat que la partie adverse.  
La Cour de cassation a conclu ainsi alors qu'un chef d'entreprise refusait de plaider aux prud'hommes devant un juge qui avait été élu sur une liste présentée par le syndicat qui soutenait son salarié, adversaire au procès.  
Le salarié et le juge appartenant au même syndicat, il est légitime, disait-il, de mettre en doute l'impartialité du juge, d'autant qu'il a déjà jugé en faveur de ce syndicat dans des procédures précédentes.  
Mais pour la justice, ces deux circonstances ne sont pas de nature à faire douter de l'impartialité.  
La seule affiliation syndicale n'est pas de nature à créer une suspicion raisonnable et objective à l'égard du juge. Ce serait remettre en cause le principe même de l'organisation des conseils de prud'hommes dont les membres sont élus sur des listes présentées par des syndicats.  
De plus, explique la Cour de cassation, l'impartialité résulte de la composition des conseils de prud'hommes puisqu'ils contiennent un nombre égal de juges élus par des salariés et des employeurs. Et enfin, l'impartialité est garantie par l'organisation judiciaire qui réserve la possibilité de faire appel et de former ensuite un pourvoi en cassation.  
La loi, dans le Code du travail, indique qu'un conseiller prud'homal peut être récusé, notamment lorsqu'il a « un intérêt personnel » dans l'affaire.  
(Cas. Soc., 22.3.2023, C 21-19.176).